

HORAIRES DES COURS

Le mercredi :

de 12h30 à 14h00: cours option facultative seconde

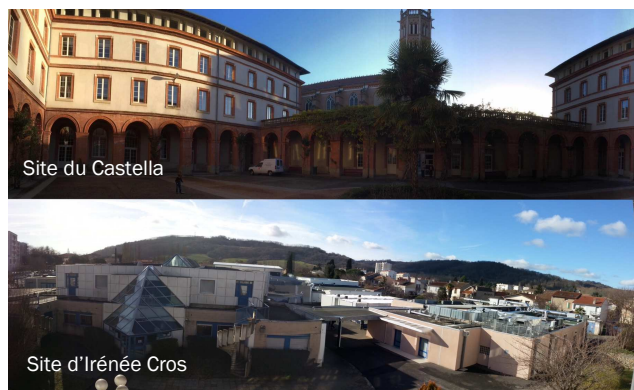
de 14h00 à 15h30: pratique collective - orchestre, chœur, musique de chambre,... (tous les niveaux)

de 15h30 à 17h00: cours option facultative classes de première et terminale.

Important :

-Le cours de pratique collective le mercredi de 14h00 à 15h30 est obligatoire pour tous les élèves inscrits en musique.

- Pour les élèves inscrits en conservatoire ou école de musique, prévoir de se libérer le mercredi après-midi en fonction du choix des options au lycée.



CONTACTS

Professeur de musique:
Jean-Luc GINESTET

LYCEE POLYVALENT PYRENE

Place du Mercadal
B.P. 30178
09104 PAMIRS Cedex

Tél: 05.61.67.93.50.
mail: 0090015t@ac-toulouse.fr

LYCEE POLYVALENT PYRENE

PAMIRS - ARIEGE



Option Musique facultative



Enseignement optionnel 2nde, 1ère et Terminales

Ouvert à tous les élèves, sans test de niveau, la motivation est un élément essentiel allié de préférence à une pratique vocale et/ou instrumentale.
Évalué au contrôle continu, cet enseignement repose sur deux axes :

- Analyses d'œuvres basées sur l'écoute.
- Réalisations de projets musicaux (interprétations, créations).

Ces deux axes de travail s'appuient sur les champs de questionnements suivants :



- La place de la musique et de ses pratiques dans la société contemporaine (musique et numérique, mondialisation, musique et sciences, musique et arts....).
- La diversité des esthétiques, des langages et de la création musicale dans le temps et l'espace (musique et images, musique et textes....).

Préparation à l'épreuve du baccalauréat de l'option musique facultative.

